

Parlement des enfants
Edition 2023-24

Proposition de loi

Portant sur le sport, et permettant de promouvoir l'égalité femmes/hommes à travers
le sport

Rédigée et présentée par la classe de 6èmeB
du collège Grévy

de Mont sous Vaudrey

Exposé des motifs,

Mesdames, Messieurs,

En 2024, Paris accueille les Jeux Olympiques et paralympiques. Pour la première fois, les athlètes participants seront à égalité entre les femmes et les hommes. Si cela peut paraître une victoire et une grande avancée, les documents que nous avons consultés, le sondage que nous avons effectué dans notre établissement montrent que les inégalités restent encore importantes, surtout dans les zones rurales.

Il y a encore trop de déséquilibres entre certains sports concernant la mixité. Certains restent encore méconnus, ne sont pas médiatisés, et ne sont pas pratiqués dans les établissements scolaires. Par ailleurs, les filles s'arrêtent souvent de faire du sport vers l'adolescence.

Trop de préjugés persistent chez les élèves mais aussi chez les parents... les filles sont parfois présentées comme moins fortes dans certains sports. Dans la pratique, les garçons restent parfois dominants et cela passe comme normal.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous, futurs citoyens souhaitons vraiment changer les choses et agir le plus tôt possible, à l'école primaire et au collège, cette période où tout se joue, où l'on peut faire évoluer les comportements des élèves et leurs représentations sur le sport. Nous voulons essayer de créer un environnement équitable dans le domaine sportif au sein des écoles, en encourageant la participation de tous, indépendamment du genre.

Nos propositions auront un impact sur la pratique sportive mixte mais aussi de façon plus large permettront de gagner en confiance, de développer l'estime de soi. Les filles n'osent pas la pratique de certains sports, ce qui est dommage. Par ailleurs, expérimenter des activités sportives, ensemble, filles et garçons, dès le plus jeune âge peut aussi permettre d'apprendre à vivre tous ensemble et ainsi limiter peut-être les violences entre les hommes et les femmes dans le monde des adultes...

Article 1

Pour lutter contre l'abandon du sport au moment de l'adolescence, un « passeport » Service Sportif Universel est créé sur le niveau collège.

Il se compose de théorie (histoire du sport, de sportifs femmes/hommes...) mais surtout de pratique autour de sports non genrés : animation d'ateliers vers les primaires, pratique d'activités méconnues (donner un budget pour pouvoir faire intervenir des clubs de sport en complément... pour ne pas défavoriser les campagnes).

Ce parcours se déroule sur les 4 années de collège avec validation d'acquis dans tous les sports et permet aux élèves d'obtenir des points supplémentaires au DNB comme une option. Les professeurs d'EPS, les partenaires extérieurs sportifs et le ou les référents Egalité Filles/Garçons de l'établissement sont mobilisés pour la validation du SSU.

Cette certification Sport non genré participe à créer une culture commune. Dans le dispositif « carte jeune » un ticket réduction est disponible si les élèves, possédant le SSU s'inscrivent dans un club où un genre est moins représenté.

Article 2

Des projets d'éducation par les pairs sont mis en place, visant à sensibiliser les élèves sur l'égalité des genres dans le sport, en utilisant des exemples sportifs.

Des événements sportifs mixtes sont organisés, où les filles et les garçons peuvent concourir ensemble, en favorisant l'esprit d'équipe (ex : une Journée sportive annuelle est instituée au sein des établissements où des activités considérées comme féminines sont pratiquées par les garçons et inversement, projection de films, débats, pratiques, témoignages de sportifs...).

Une intervention régulière dans le primaire par les élèves impliqués dans le SSU permettrait de créer un territoire Sports non genrés et permettrait une éventuelle labellisation du territoire.

Article 3

Des initiatives créatives des élèves (dans le cadre du CESCE ou du CVC) sont favorisées et mises en avant si elles visent l'égalité des genres dans le sport, telles que des concours de posters ou de vidéos sur le thème de l'égalité des genres dans le sport, encourageant la créativité, la réflexion autour de la question. Concours de création/dessin de tenues non genrées.

A l'Association Sportive de l'établissement comme dans les cours d'EPS, les différents rôles (arbitres, coach, juges...) sont distribués à des binômes Filles/Garçons, cette décision se poursuit à l'échelle nationale dans le cadre des clubs de sport et les fédérations.

Article 4

La punition ou sanction est renforcée quand il y a des sifflements, remarques ou rires. Des pénalités sont prévues dans le Passeport SSU, style permis à points.

Un stage de récupération de points est possible avec l'obligation de promouvoir l'esprit d'équipe et de participer à l'organisation de la Journée Sportive annuelle.

